

# BUDGET COMMUNAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

| C.A 2022       | Recettes        | Dépenses        |
|----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 6 022 280, 54 € | 4 232 595, 35 € |
| Investissement | 3 612 355, 35 € | 1 556 174, 61 € |

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

### UNE PROJECTION FINANCIÈRE POUR LA SUITE DU MANDAT 2023-2026

Rarement la préparation d'un budget communal se sera déroulée dans un contexte aussi difficile, marqué notamment par :

- Une inflation de 6,3% sur un an.
- Une hausse sans précédent des coûts de l'énergie, qui devrait se traduire par une augmentation de 331 000 € pour la commune par rapport au budget primitif 2022.
- L'augmentation (légitime) du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%) décidée par le Gouvernement.

Face à cette situation, nombre de collectivités font le choix d'augmenter les taux d'imposition communaux, parfois de manière considérable ; par exemple : Paris (+52%), Grenoble (+ 25%) ou Lyon (+ 9%) augmenteront cette année leur taxe foncière.

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes BP 2023

|     |   |
|-----|---|
| 002 | Excédent reporté : 1 021 131, 54 €                  |
| 013 | Remb./ Rémunération personnel absent : 30 768, 84 € |
| 70  | Produits de services, ventes : 120 900 €            |
| 73  | Impôts et taxes : 1 774 000 €                       |
| 731 | Fiscalité locale : 2 338 000 €                      |
| 74  | Dotations et participations : 667 228 €             |
| 75  | Autres produits gestion courante : 70 000 €         |
| 77  | Produits de cession : 2000 €                        |

Total : 5 996 000 €

#### Dépenses BP 2023

|     |   |
|-----|---|
| 011 | Charges à caractère général : 2 251 302, 20 €   |
| 012 | Charges de personnel : 2 414 400 €              |
| 042 | Opérations d'ordre : 342 900 €                  |
| 65  | Charges gestion courantes : 608 228 €           |
| 66  | Charges financières : 68 169, 80 €              |
| 23  | Virement à section d'investissement : 300 000 € |
| 67  | Charges exceptionnelles : 5000 €                |
| 68  | Dotations provisions : 6000 €                   |

Total : 5 996 000 €

### Des efforts sur le budget de fonctionnement

Plutôt que d'avoir recours au levier fiscal, la Municipalité a fait le choix résolu de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Ainsi, hors dépenses d'énergie, les charges à caractère général augmenteront seulement de 2,7% par rapport au budget 2022, soit moins de la moitié de l'inflation, et en dépit des hausses précédemment évoquées.

Ainsi, ces efforts redoublés, associés à une saine gestion mise en place depuis 2014 et 2020, permettent de préserver la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour contracter de nouveaux emprunts et financer les travaux d'investissement.

Pour rappel, le budget de la Commune est divisé en deux sections :

- Le fonctionnement concerne les opérations courantes de la Ville (impôts, taxes, intérêts des emprunts, charges de personnel, charges à caractère général : loyers, électricité, chauffage,...).
- L'investissement concerne à la fois l'entretien et la réalisation d'équipements.

Un autre effort particulier a été fait pour le CMJ : les 16 jeunes élus beaurepairois devraient aller à l'Assemblée Nationale avant le renouvellement prévu dès la rentrée de septembre 2023.

# BUDGET COMMUNAL

### UNE PROJECTION FINANCIÈRE POUR LA SUITE DU MANDAT 2023-2026

Le recours à l'emprunt plutôt que l'augmentation des impôts :

Ces efforts sur le budget de fonctionnement et la situation financière saine permettent à la Commune de recourir sereinement à l'emprunt pour financer ses investissements.

Actuellement la capacité de désendettement de la Commune est de 3.2 ans (vs 5,5 ans en moyenne nationale et seuil d'alerte à 12 ans). L'emprunt inscrit au budget 2023 est ainsi estimé à 650 000 €.

### Un programme d'investissement adapté mais qui demeure ambitieux

Malgré ce contexte de crise, et après un début de mandat durant lequel le calendrier des réalisations a été bouleversé par le Covid, la Ville devra continuer à investir fortement jusqu'à 2026 pour conduire les projets structurants du mandat, préserver le patrimoine existant et répondre aux besoins des habitants.

2023 à 2026 seront ainsi des années avec le plus important volume d'investissement depuis bien longtemps à Beaufort.

Les difficultés précédemment rappelées obligeront néanmoins, au cours des prochaines années, à revoir le rythme et l'ampleur des investissements envisagés, pour permettre à la Commune de conserver sa solidité financière, sans utiliser le levier fiscal.

### INVESTISSEMENT

#### Recettes BP 2023

|     |  |
|-----|--|
| 001 | Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 2 056 180, 74 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement : 300 000 €                       |
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections : 342 900 €                 |
| 10  | Dotations, fonds divers et réserves : 1 145 615, 16 €                      |
| 13  | Subventions d'investissement : 990 304, 10 €                               |
| 16  | Emprunts et dettes assimilées : 650 000 €                                  |
| 041 | Opérations patrimoniales : 100 000 €                                       |

Total : 5 585 000 €

#### Dépenses BP 2023

|     |   |
|-----|---|
| 041 | Opérations patrimoniales : 100 000 €            |
| 16  | Emprunts et dettes assimilées : 282 036, 62 €   |
| 20  | Immobilisations incorporelles : 328 095, 48 €   |
| 204 | Subventions d'équipement versées : 20 608, 01 € |
| 21  | Immobilisations corporelles : 1 177 712, 92 €   |
| 23  | Immobilisations en cours : 3 676 546, 97 €      |

Total : 5 585 000 €

### Investissements récurrents

Il s'agit des dépenses relatives à l'entretien des bâtiments communaux et de l'espace public. En 2023, celles-ci s'élèvent à 3,8 M€.

### PRINCIPAUX PROJETS EN 2023 :

Cette année sera notamment marquée par :

- L'aménagement du centre bourg, installation d'équipements sportifs (pumptrack) et ludiques au parc de l'Oron.
- Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des ERP
- Restauration de la tour Florie Richard
- Pose de panneaux photovoltaïques sur des parkings et équipements publics tout en préservant et même développant le service aux administrés avec la mise en service du dispositif de recueil pour les titres d'identité.